



Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement de Satigny

Judi 26 novembre 2015 de 18h00 à 20h30
Salle du conseil de l'école de Satigny Village

Présents :

Directeur :	Stéphane Zbinden
Secrétaire :	Madlen Konrad
Représentants des Enseignants :	Marie-Françoise Bischoff Gagnière Anne Florin Noémie Moggio
Commune :	M. Philippe Bossy, Conseiller administratif
Responsable des bâtiments scolaires :	Luc Piller
Représentants des parents :	Catherine Schwager Isabella Siddiqi
GIAP :	Matthieu Zbären

Excusés :

Représentants des Enseignants :	Audrey Mercier
Représentants des parents :	Véronique Leuenberger Monica Philippe

1. Bienvenue, accueil

M. Zbinden salue les membres et ouvre la séance à 18h00.

2. Suivi des dossiers en cours

2.1 Inscriptions

Plus de 60 élèves de 1P sont attendus. Cela représente 3 classes pour 2 1/2 classes partantes. Nous nous orientons donc vers une ouverture de classe. Toutefois la question qui se pose, est où ? Il semblerait judicieux de déplacer la bibliothèque de Satigny Village afin de libérer cette salle. Ceci reste à définir.

M. Zbinden informe que de plus en plus de frontaliers font la demande de scolariser leur enfant en Suisse, ce qui augmente également nos effectifs. M. Zbinden souligne que les enfants de la Commune resteront toujours prioritaires par rapport aux enfants frontaliers. Il relève que sur la région DLR un flux de nouveaux élèves va arriver dû à la construction de nouveaux immeubles.

L'établissement a été doté d'un renforcement MA et les MA nommés ont maintenant une représentation plus forte en ce qui concerne la direction de l'établissement, particulièrement en l'absence du directeur. Les MA sont : Mme Noémie Moggio pour Satigny Village, M. Rémy Bourrat pour Satigny Mairie et Mme Vivienne Waelti pour les 3 écoles de DLR.

2.2 Gestion des locaux scolaires

Le besoin en locaux devient de plus en plus important. La consultation des nourrissons a dû céder la salle pour l'ECSP.

Il a été constaté que dans le bâtiment de la salle de gym de Satigny Village, des cours scolaires et des cours de diverses sociétés se chevauchent. Cela implique la présence d'adultes qui ne devraient pas être dans l'école durant les heures scolaires. C'est particulièrement dérangeant dans l'espace des toilettes. C'est la même problématique pour les leçons de gym du mercredi matin, qui ont lieu en même temps que la gym pour les Aînés, ici c'est le partage des vestiaires qui pose problème.

M. Piller explique que la salle destinée à la société de musique, leur est mise à disposition toute la journée et toute l'année. Mme Moggio relève que les sons provenant de cette salle dérangent les leçons des élèves.

M. Piller propose de trouver un arrangement avec ces sociétés et notamment avec les personnes de la salle destinée à la musique. Il pense éventuellement à reprogrammer les clés d'accès aux locaux pour les sociétés.

2.3 Travaux Mairie et préaux

M. Zbinden fait référence au courrier envoyé par les élèves de l'école de Satigny Mairie, et regrette qu'aucune information n'ait été donnée aux enseignants et aux élèves qui s'inquiètent pour leur école.

Il propose donc de faire une sorte de séance d'information ou qu'un représentant de la Mairie passe dans les classes. Peu importe la manière, mais il est important d'expliquer le déroulement de ces travaux, ce que cela va générer et durant combien de temps.

M. Bossy reconnaît que du retard a été pris quant à la communication de ce dossier.

M. Piller montre les plans du futur aménagement et explique toutes les modifications et les différents accès qui sont prévus.

Tous les membres sont d'avis que la commune organise une information aux enseignants, aux animateurs du GIAP, aux élèves, à l'APE et aux parents.

Le parking scolaire ne sera pas condamné et la durée des travaux prendra environ 2 ans.

Mme Siddiqi informe qu'il existe un atelier de sensibilisation pour les camions et suggère que cela soit organisé pour les élèves de Satigny Mairie.

Le skate parc étant démonté pour faire un préau provisoire, M. Bossy annonce que de nouvelles installations de skate seront aménagées entre le terrain de foot et l'auberge communale.

Mme Siddiqi demande s'il sera possible, lors des épreuves cantonales orales, de stopper les travaux afin de permettre aux élèves de passer ces épreuves dans les meilleures conditions possibles.

Cela ne semble guère pouvoir se faire, et les RE proposent plutôt de changer de salle.

2.4 Situation parascolaire

M. Zbären rappelle que le secteur qu'il représente a été nouvellement créé et regroupe 3 anciens secteurs. Il a la volonté d'être le plus possible sur le terrain. Son objectif est de prendre contact avec tous les intervenants afin de se présenter et de prendre connaissance des attentes de chacun. Il souhaite avant tout développer un partenariat avec tous.

Il informe qu'actuellement l'équipe du parascolaire est en sous-effectif pour cause de maladie et de remplaçants, malades aussi.

Prochainement une personne référente sera sur place à l'école. Elle sera un peu l'antenne de relai pour tout le monde, et la personne privilégiée à qui s'adresser.

Actuellement l'équipe compte 12 personnes pour midi et 5 personnes pour le soir. M. Zbären veut optimiser l'équipe ainsi que la communication avec les enseignants et les autres intervenants.

M. Zbären relate le problème que la panne de la centrale téléphonique a créé, notamment pour la transmission des messages des parents qui n'a pas pu se faire. Dans l'intervalle le Giap a informé les parents de l'incident et ceux-ci pourront laisser les messages concernant les cuisines scolaire sur le numéro du parascolaire 079 909 51. M. Zbären remercie les enseignants d'avoir fourni la liste des élèves absents, ce qui a été d'une grande aide pour les animateurs.

M. Zbären est joignable au 079 477 18 28 et par mail au site08@acg.ch.

M. Piller informe que la centrale sera fonctionnelle dès le 22 février.

Les inscriptions au GIAP auront lieu le samedi 28 mai 2016 de 8h00 à 12h00 et le mercredi 1^{er} juin 2016 de 16h00 à 20h00.

M. Siddiqi informe que les parents trouvent regrettable de ne pouvoir joindre l'école à tout moment. M. Zbinden réfléchira à la question, et s'efforcera de trouver la possibilité la mieux adaptée pour palier à ce problème.

2.5 SSEJ et DAEMS

M. Zbinden rappelle qu'il n'y a plus d'éducatrice au sein de l'établissement. Par contre nous avons jusqu'à fin juin un civiliste, qui est M. David Küng et qui fait un travail utilitaire. C'est une personne efficace, dynamique, dévouée et appréciée de tous.

Mme Barral reprendra sa fonction dès la rentrée des vacances de février.

2.6 Formation harcèlement

Une formation sur le sujet du harcèlement a été organisée pour les enseignants. L'APE y a également été conviée. Il est important que les animateurs, les concierges ou autres personnes témoins de faits de harcèlement relaient ce qu'ils voient ou entendent afin d'intervenir le plus judicieusement possible. Le harcèlement semble très répandu à l'école primaire.

Mme Siddiqi remercie M. Zbinden d'avoir pu participer à cette formation avec l'APE. Elle demande si elle peut relayer aux parents les informations qu'elle a notées. M. Zbinden l'encourage.

3. Divers

3.1 Entretien des bâtiments scolaires

Le cahier des charges entre les personnes préposées au nettoyage des écoles Satigny Village et Satigny Mairie est très différent.

M. Zbinden relève que la qualité du nettoyage à l'école de Satigny Village est excellente. Il profite de remercier M. Piller pour le rafraîchissement de la salle des maîtres de Satigny Mairie et le local du parascolaire.

M. Piller a lui-même constaté le manque de propreté à l'école de Mairie et va reprendre l'organisation des tâches de nettoyage afin d'optimiser le travail.

3.2 Fête des promotions

M. Zbinden repose la question, à savoir si la fête des promotions aura lieu le vendredi ou le samedi.

M. Bossy répond que la décision a déjà été prise, et ce sera le samedi. Par contre la fête sera déplacée sur la place du Village pour cause de travaux. Tout sera fait pour un aménagement sans voitures afin de dégager de la place pour les activités. Un comité est mis en place et une séance est prévue courant mars.

M. Bossy profite pour remercier les enseignants et les élèves pour leur prestation lors de l'Escalade.

Mme Moggio informe que le thème des promotions sera les comédies musicales. Elle propose qu'un sondage soit fait afin de pouvoir définir le jour qui serait le plus fréquenté, à savoir vendredi ou samedi.

M. Bossy propose que les enseignants fassent une liste des élèves qui seront absents pour la fête de cette année et est favorable pour un sondage à la rentrée.

3.3 Fête de la musique

Les enseignants souhaitent organiser un concert pour la fête de la musique.

M. Bossy qui souhaite créer un événement de cet ordre pour la Commune, remercie les enseignants pour cette idée qui va dans le sens qu'il espérait. Il souhaite s'inspirer de la fête des 10 ans de l'école qu'il a beaucoup appréciée.

Un groupe d'organisation a été créé pour la programmation de concerts de qualité. La fête se déroulera le samedi 4 juin 2016 dès le début de l'après-midi et jusqu'en fin de soirée. Cette fête aura lieu chaque année.

M. Zbinden propose à M. Bossy de prendre contact avec Mme Willener qui est une excellente organisatrice de concerts et de spectacles pour enfant.

3.4 Sortie à la ferme et subvention train

M. Zbinden rappelle que la Mairie offre les sorties à la ferme Zeller.

3.5 Potager

M. Zbinden redemande s'il est possible d'avoir des bacs sur la passerelle pour que les élèves puissent y faire des plantations.

M. Piller pense que c'est possible mais indique qu'il faut faire la demande auprès de la Mairie avant juin, question de budget.

3.6 Batailles des livres

Un auteur sera invité au mois de mars.

3.7 Bus des sciences

Un bus de l'EPFL viendra du 25 au 29 avril 2016 et proposera une initiation aux sciences. Il y aura la projection d'un film et des expériences à faire.

La Commune réserve le parking pour la venue du bus.

3.8 Divers

Mme Siddiqi relaie l'idée de collecter des crayons de couleur pour soutenir un projet à Madagascar. Un bac serait mis à disposition à cet effet après les vacances de février. L'ensemble des membres est d'accord.

Mme Siddiqi déplore le manque d'enfants qui ont été voir le spectacle de marionnettes les Croquettes. Les tiquets émis par la Commune n'ont probablement pas été distribués, ce qui semble expliquer le manque de participants.

La séance est levée à 20h30.

Prochain COET jeudi 19 mai 2016